



PRÉFET DE LA GIRONDE

Bordeaux, le 31/12/2017,

CABINET DU PRÉFET  
Service interministériel de  
défense et de protection civile  
Tel : 05-56-90-60-69  
Fax : 05-56-90-60-67  
[pref-defense-protection-civile@gironde.gouv.fr](mailto:pref-defense-protection-civile@gironde.gouv.fr)

## ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

### VIGILANCE ORANGE

Le Préfet de la Gironde, au vu des informations transmises par Météo-France, et conformément au plan départemental d'alerte météorologique, décide la diffusion de l'alerte météorologique pour le phénomène :

#### VENT VIOLENT

pour l'ensemble du département. Cette alerte, liée au passage de la tempête Carmen, est valable à partir du dimanche 31 décembre 2017 à 16h00 et pour toute la journée du lundi 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le niveau maximal des vents est attendu pour lundi 1<sup>er</sup> janvier 2018 de midi à 16h, avec des rafales de 110 km/h, pouvant atteindre 130 km/h sur le littoral.

Il est demandé à Mesdames et Messieurs les maires d'aviser les exploitants de campings, de chapiteaux, d'échafaudages et les organisateurs de manifestations en plein air sur ce risque, afin de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité des personnes et des biens, et d'informer la population sur les risques et les conseils de comportement suivants :

RISQUES	CONSEILS DE COMPORTEMENT
<ul style="list-style-type: none"><li>• Risque de chute de branches et de chutes d'arbres.</li><li>• Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.</li><li>• Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.</li><li>• Possibles déplacements de véhicules.</li><li>• La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Reportez ou retardez vos déplacements, particulièrement le lundi 1<sup>er</sup> janvier entre 12h00 et 17h00. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.</li><li>• Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral.</li><li>• En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.</li><li>• N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.</li><li>• Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.</li></ul>

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de cet événement météorologique :

Météo-France : 05-67-22-95-00 et <http://www.meteofrance.com/accueil>

Préfecture : 05-56-90-65-98 (répondeur)

LE PRÉFET,  
Pour le Préfet,  
Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,

  
Samuel BOUJU